

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE SUPÉRIEUR DE LABORATOIRE MÉDICAL, UNE PROFESSION RÉGLEMENTÉE EN SANTÉ

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Biologie médicale » exercent la profession réglementée de technicien ou de technicienne de laboratoire médical (TLM), profession est régie par les articles L.4352-1 à L.4352-9 du Code de la santé publique ; sous la responsabilité d'un biologiste médical ou d'un médecin spécialiste qualifié en anatomie et cytologie pathologiques.



UN EXERCICE DANS UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

- laboratoires de biologie médicale hospitaliers ;
- laboratoires de biologie médicale « de ville » ;
- laboratoires de biologie de la reproduction ;
- laboratoires d'anatomie et cytologie pathologiques ;
- laboratoires des établissements français du sang ;
- laboratoires des centres de lutte contre le cancer ;
- laboratoires recherche et développement à visée diagnostique et thérapeutique.



DES DÉBOUCHES GARANTIS

valeurs nationales

3 300  

demandeurs d'emploi

inscrits au cours des 12 derniers mois en catégories ABC

10 280 

offres d'emploi

déposées par les employeurs et partenaires auprès de France Travail au cours des 12 derniers mois

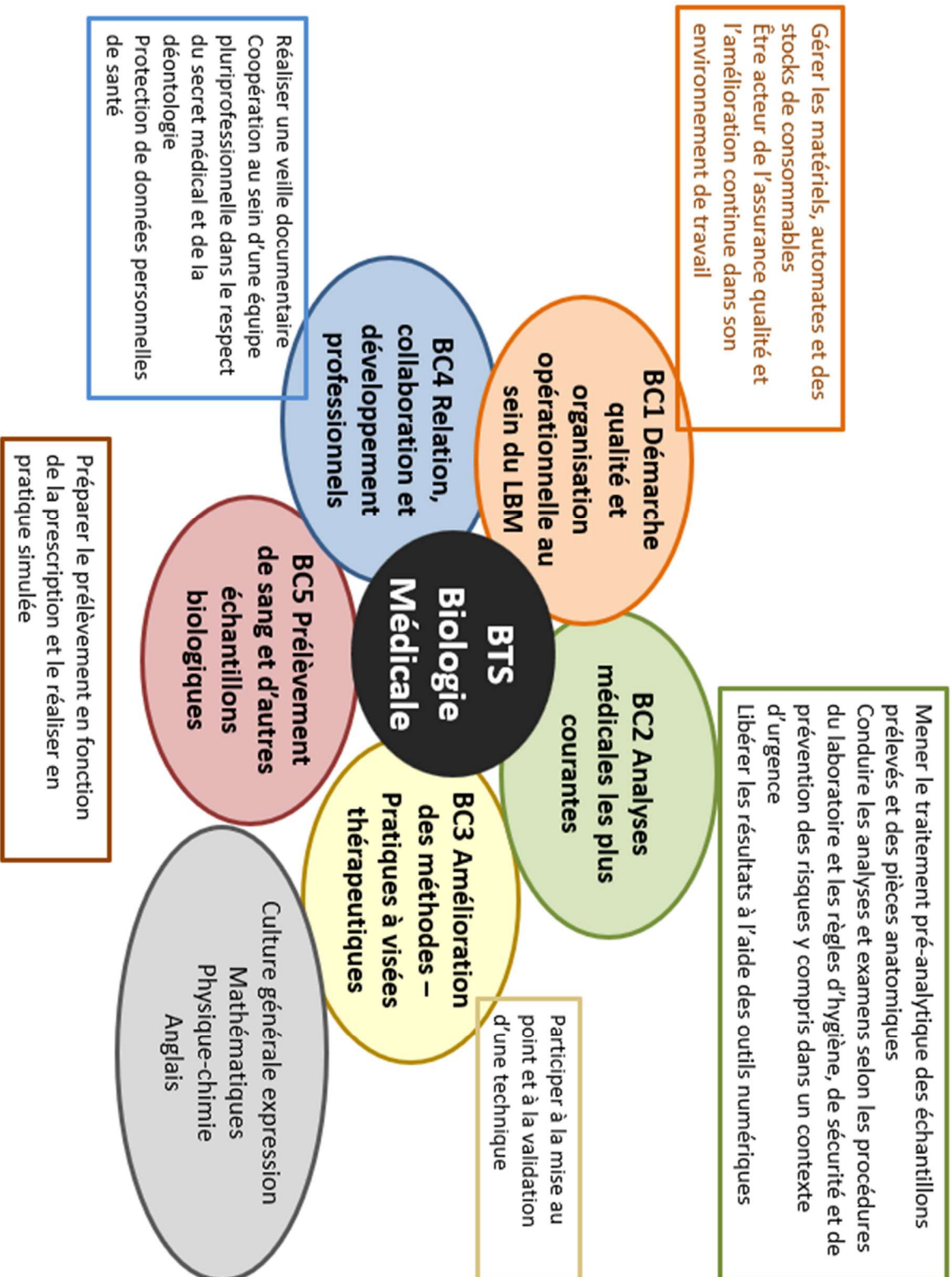
Difficulté de recrutement pour les entreprises 



UNE FORMATION DE QUALITÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT PROCHE DE CHEZ VOUS DÈS LA RENTRÉE 2025

DES COMPÉTENCES AU SERVICE DU PATIENT

Un savoir-faire technologique qui garantit la qualité des résultats d'analyses médicales.



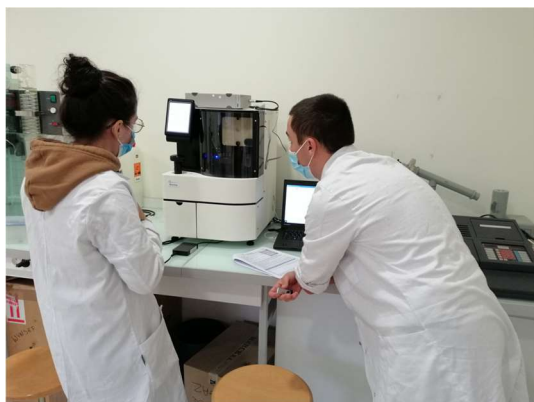
CONTENU DE LA FORMATION

		1ère année	2ème année	ECTS
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX				
G1	Culture générale et expression	2	2	6
G2	Anglais	2 (1+1)	2 (1+1)	6
G3	Mathématiques	2 (1+1)	2 (1+1)	6
G4	Physique-chimie	3 (2+1)	2 (1+1)	6
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS				
BC1	Démarche qualité et organisation opérationnelle au sein du laboratoire de biologie médicale	3 (1+2)	3 (1+2)	12
BC2	Analyses médicales les plus courantes	10 (2+8)	9 (2+7)	36
BC3	Amélioration des méthodes d'analyse de biologie médicale - Pratiques à visée thérapeutique	3 (1+2)	4 (0+4)	24
BC4	Relation, collaboration et développement professionnels y compris philosophie	4,5 (2+2,5)	6 (1,5+4,5)	18
BC5	Prélèvements de sang et d'autres échantillons biologiques	1	0	6

Horaires (en classe entière+ en groupe à effectif réduit)

STAGES EN LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE

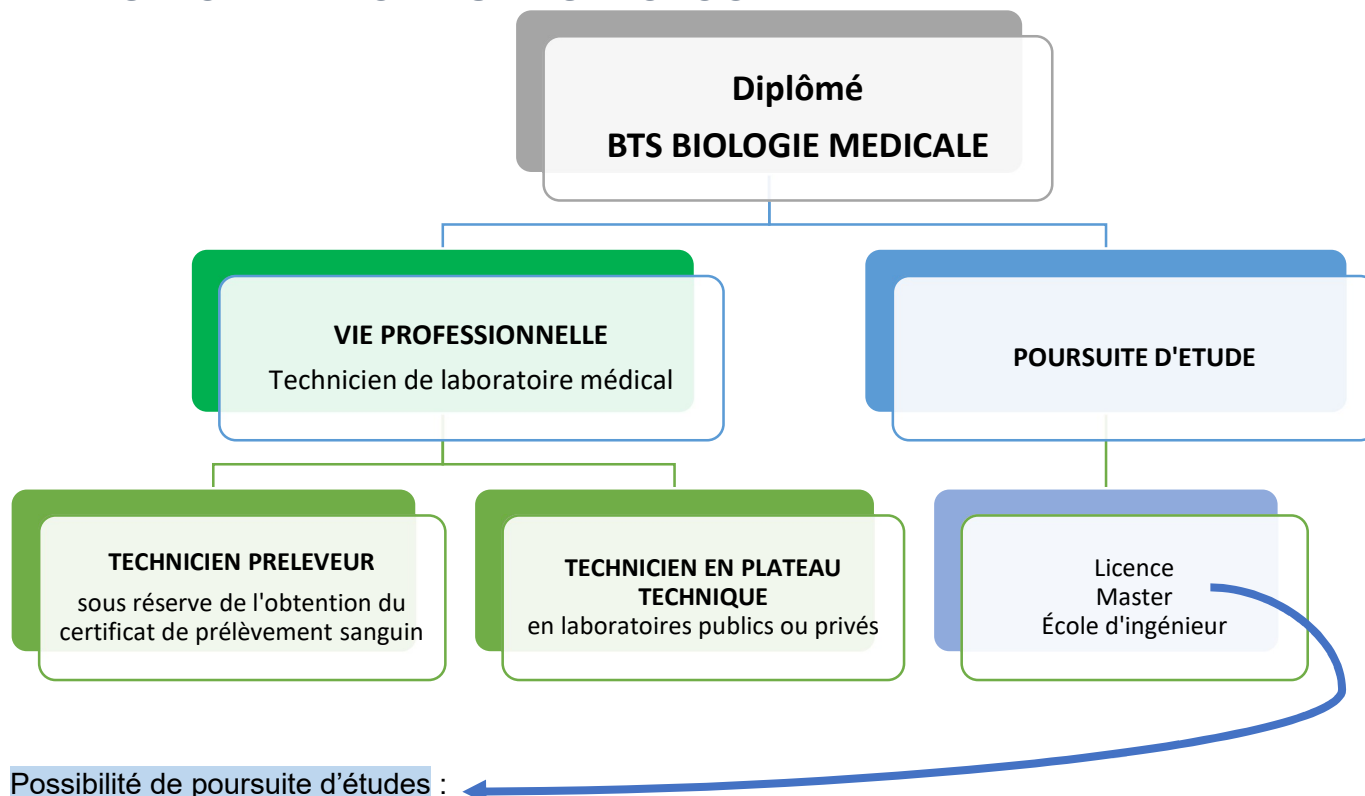
**14 semaines
sur les deux
années**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Activités en groupe à effectif réduit (15 étudiants au maximum) en laboratoire équipés
- Démarche de projet encadrée par l'équipe enseignante
- Construction d'un réseau professionnel, visites de laboratoires, interventions de professionnels
- Accompagnement personnalisé
- Tutorat par les pairs entre étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année

APRÈS L'OBTENTION DU BTS BIOLOGIE MÉDICALE



Possibilité de poursuite d'études :

- En 3^{ème} année de formation :
 - Diplôme d'État de technicien de laboratoire médical (DETLM)
 - BUT mention « Génie Biologique » parcours « biologie médicale et biotechnologie »
- Licences professionnelles du champ des bio-industries, des biotechnologies, de la biologie médicale, des métiers de la qualité
- Licences sciences de la santé, licences sciences de la vie
- Écoles nationales agronomiques directement par le concours de la voie de l'apprentissage ou par concours après une année de classe passerelle Agro-Véto post BTSA-BTS

S'ORIENTER EN BTS BIOLOGIE MÉDICALE

- Pour les bacheliers

de la voie technologique : STL, ST2S, STAV,

de la voie générale, avec EDS scientifiques dont SVT

de la voie professionnelle : PIPAC, ASSP, LCQ...

